

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANTE, SURVEILLANT D'ÉLÈVES

Centre de services scolaire
de la Capitale



DÉTAILS DE L'OFFRE

Numéro du concours : SRH-2022-2023

Affiché le : 2022-07-04

Date limite : 2022-08-12

Date d'entrée en fonction : 23 août 2022

STATUT D'EMPLOI

Contrat pour surveillance les midis de journée d'école, pour l'année scolaire 2022-2023 – à 8,75/semaine.

LIEU DE TRAVAIL

École secondaire de Neufchâtel.

Pour visiter le site Web : [cliquez ici](#).

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 11h45 à 13h30.

La personne titulaire de ce poste travaillera sous l'autorité de l'équipe de direction de l'école.

RÉMUNÉRATION

Le taux horaire est de 22,18\$ à 24,13\$.

RÔLE QUALIFICATIONS REQUISES

Pour consulter la nature du travail, les attributions caractéristiques ainsi que les qualifications minimales requises de l'emploi : [cliquez ici](#).

AVANTAGES DISTINCTIFS

- 20 jours de vacances par année.
- 19 congés fériés par année, dont 10 jours durant la période des Fêtes.
- 7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé).
- Horaire d'été.
- Banque de congés de maladie et responsabilités familiales.
- Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées.
- Montant alloué annuellement pour le développement professionnel.
- Possibilité de progression et de mouvement à l'intérieur de l'organisation.

Certaines modalités s'appliquent

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR L'ORGANISATION...**

Visitez cssc.gouv.qc.ca

POUR POSTULER

CLIQUEZ ICI

➤ PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

➤ LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec